Bulletin de déclaration d'une œuvre sonore radiophonique (1)



Ne rien inscrire dans ce cadre

n° d'œuvre

Je déclare (ou nous dé	clarons)	au répert	oire de	la Scam	ın seul choix possible	
une œuvre dans une émission / magazine ou séri	e nodcast (alors cock	ner un seul genre dans	la rubrique ci-des	sous)		
ou une œuvre hors émission / magazine (alors co				3043)		
ou une participation à une émission / magazine	ener arr sear gerne a	ans la rabrique el dess	ous,			
ou une émission						
od dile emission						
titre de l'œuvre						
title de l'œuvie						
titre de l'émission / magazine ou série podcast						
title de l'emission / magazine ou sene poucast						
Genre de l'œuvre ou de la participation (voir les définitions en dernière page) un seul choix possible						
documentaire unitaire	mn					
essai radiophonique ou pièce expérimentale	mn					
œuvre littéraire de fiction non dramatisée	mn	inédite pour la ra	idio : oui	non (cf « autre	es genres »)	
billet	mn					
chronique	mn					
entretien (2)	mn	meneur de l'entr	etien	invité	codéclarants	
reportage	mn					
débat (2)	mn	meneur du débat		invité	codéclarants	
interview (2)	mn	interviewer		interviewé	codéclarants	
rubrique	mn					
textes de présentation d'œuvres*	mn	archives	concert	fiction	émission	
*œuvres distinctes de celles du déclarant ou non adm Autres genres	iises au répertoire de	la Scam				
conférence	mn					
lecture éditée	mn	nom de l'éditeur (3)				

(1) Le présent bulletin a valeur déclarative. Il est soumis aux statuts, règlement général et règles de répartition de la Scam,

Le bulletin de déclaration doit être adressé à la Scam au plus tard dans un délais de trois mois suivant la date de la première exploitation de l'œuvre.

Conformément à ces règles, la société se réserve le droit de vérifier les informations qui y sont portées.

(2) Partage des droits à parts égales entre participants à défaut d'un accord cosigné par tous (3) Reportez vous au contrat d'édition signé avec votre éditeur afin de vérifier si vous lui avez cédé

ainsi qu'au document « Adhésion et déclaration des œuvres ».

les droits de lecture de votre ouvrage ou si vous vous êtes réservé ces droits.

Diffusion de l'œuvre ou de la participation

	nctuelle		heure de diffusion	autro 4-l'			
première diffusion	date , ,	diffuseur		autres médias (sites internet, webradios)			
	/ /		h 				
rediffusion	date	diffuseur	heure de diffusion	autres médias	autres médias (sites internet, webradios)		
	/ /		h				
régulière (à déclarer par tri	mestre)						
première diffusion	quotidienne	hebdomadaire (jo	ur) mensuelle	autre (préciser)			
	date de début	date de fin	diffuseur	heure de	diffusion	autres médias (sites	
	/ /	/ /			h	internet, webradios)	
rediffusion	quotidienne	hebdomadaire (jo	ur) mensuelle	autre	e (préciser)	I.	
					, .		
	date de début	date de fin	diffuseur	heure de	diffusion	autres médias (sites	
	/ /	/ /			h	internet, webradios	
				<u> </u>			
Vous déclarez sur l'honneur Vous certifiez véritables les c déclarées remplissent les cor et en particulier la condition dans les œuvres déclarées af A remplir en capitales.	être le/la ou les seul(es) déclarations du présent b nditions nécessaires à un d'originalité. Il est néces fin que tous les ayants di	auteur(s) ou autrice(s) de l'o oulletin qui n'engagent que e œuvre pour être protégée ssaire de signaler l'utilisatior roit puissent être rémunérés ment justifiant l'exploitation	euvre déclarée. votre seule responsab au titre des articles L. d'œuvres préexistant	ilité. Vous garantis . 111-1 et s. du co tes (lectures, extrai	de de la pr ts d'œuvre	opriété intellectuelle, s, radio, TV,) utilisées	
		Τ .			Ι.		
nom		prénom		part en %	signature obligatoire		
n° d'auteur Scam		téléphone			data	, ,	
					date	/ /	
fonction	, <u></u>	-					
producteur délégu	é Radio France et RFI	collaborateur spécialisé	journaliste	traducteur a	utre (préci	ser)	
vos coordonnées (uniquem	ent en cas de modificati	ons) / adresse					
courriel (4)							

nom	prénom	part en %	signature obligatoire		
n° Scam	téléphone				
			date / /		
fonction					
producteur délégué Radio France et RFI	collaborateur spécialisé journaliste	traducteur au	utre (préciser)		
vos coordonnées (uniquement en cas de modification	ons) / adresse				
courriel (4)					
Courier (4)					
nom	prénom	part en %	signature obligatoire		
		'			
n° Scam	téléphone				
			date / /		
fonction					
producteur délégué Radio France et RFI	collaborateur spécialisé journaliste	traducteur 🔲 au	utre (préciser)		
vos coordonnées (uniquement en cas de modification	ons) / adresse				
courriel (4)					
nom	prénom	part en %	signature obligatoire		
n° Scam	téléphone				
			date / /		
fonction					
producteur délégué Radio France et RFI collaborateur spécialisé journaliste traducteur autre (préciser)					
vos coordonnées (uniquement en cas de modifications) / adresse					
courriel (4)					

⁽⁴⁾ En mentionnant votre courriel, vous autorisez la Scam à vous envoyer des courriers électroniques (lettre d'information, invitations, informations sur les répartitions de droits...). Vous pourrez à tout moment vous désinscrire de la liste de diffusion.

Observations			

Définition des genres

Documentaire unitaire

Observations

Un documentaire unitaire est une œuvre autonome conçue pour être une entité en soi. Si le documentaire nécessite qu'il soit diffusé en plusieurs fois, il sera néanmoins considéré comme une œuvre unitaire.

Essai radiophonique ou pièce expérimentale

Il s'agit d'une œuvre caractérisée par l'hétérogénéité, aussi bien dans le choix des matériaux que dans la forme, mais ne pouvant être assimilée ni au récit, ni au documentaire. Il est fondé sur l'expressivité des sons et sur le mélange des genres, combinant certains aspects des formes citées avec l'emprunt à des formes d'art expérimental, comme la musique électro-acoustique, la poésie sonore ou le théâtre musical (ex.: « Hörspiel »).

Œuvre littéraire de fiction non dramatisée

il s'agit des lectures de textes non scénarisées.

Billet

Le billet est un texte court écrit faisant apparaître le point de vue de l'auteur.

Chronique

La chronique fait apparaître le point de vue critique de l'auteur sur un thème (artistique, dramatique, littéraire, musical, politique, scientifique, de société ...). Elle peut être dialoguée et peut inclure plusieurs formes radiophoniques distinctes (parole, extrait sonore, archive, reportage, interview...).

Conférence

Exposé objectif et préparé d'une durée longue, destiné à un auditoire spécifique, permettant à l'intervenant de transmettre ses connaissances sur un sujet dont il est expert.

Entretien

Un entretien est un échange documenté et approfondi qui traite d'une manière construite d'un sujet ou d'un thème défini.

Reportage

Le reportage est une œuvre composée d'éléments recueillis sur le terrain et/ou assemblés pour illustrer le sujet abordé. Il est conçu pour être intégré ou non à un magazine, accompagné ou non d'autres œuvres.

Débat

Le débat est une discussion menée avec au moins trois personnes, y compris le meneur du débat, sur un sujet établi.

Interview

L'interview est un dialogue spontané, en situation ou non, dont le but est de recueillir un témoignage ou une information.

Rubrique

La rubrique est un module à caractère informatif (exemples: cinéma, gastronomie, jardinage, presse, santé ...), hors promotion et services

Textes de présentation d'œuvres distinctes de celles du déclarant ou d'œuvres non admises au répertoire de la Scam Émission d'archives, de concert, de fiction, programme musical...

Sont exclus de la répartition du forfait de radiodiffusion en vertu des accords conclus entre les sociétés d'auteurs et les diffuseurs, notamment: les jeux, les concours, les offices religieux, les textes de présentation et d'enchaînement de type annonce, désannonce, lancements... les émissions de service, les messages publicitaires.

Vous déclarez un entretien. Nous vous rappelons que sans modifier vos droits, l'invité peut aussi déclarer sa participation à cette œuvre de collaboration. S'il s'agit d'une œuvre ponctuelle, il est vivement recommandé de cosigner le bulletin de déclaration en indiquant les différentes coordonnées. S'il s'agit d'une œuvre dont la diffusion est régulière, et que vous déclarez pour une période, vous pouvez joindre la liste de vos invités: date de diffusion, nom, prénom, coordonnées et les inciter à contacter nos services (partage des droits à parts égales entre participants à défaut d'un accord cosigné par tous). Dans tous les cas, l'invité peut déclarer séparément.

Le barème des œuvres orales, sonores et radiophoniques est téléchargeable sur www.scam.fr.

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent formulaire font l'objet d'un traitement par la Scam aux seules fins de l'accomplissement de ses missions légales et statutaires et sont soumises à la politique de protection des données personnelles de la société. Conformément à la règlementation, notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez notamment des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de retrait de votre consentement, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement de vos données. Si vous souhaitez exercer vos droits, nous vous invitons à adresser votre demande au Délégué à la protection des données par courriel à dpo@scam.fr ou par voie postale à: Délégué à la Protection des Données, Scarn, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.

^e Société civile des auteurs multimedia Société civile à capital variable – RCS Paris D 323 077 479 – APF 923A France: 5 avenue Vélasquez 75008 Paris Tél. 01 56 69 58 58 – www.scam.fr Belgique: Rue du Prince Royal 87. 1050 Bruxelles Tél. (2) 551 03 21 – www.scam.be Canada: 4446 boulevard Saint-Laurent bureau 202 Montréal H2W 1Z5 (Québec) Tél (514) 738 8877 – www.scam.ca